



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N°

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : ABRATTEL Françoise

Lieu-dit :

Adresse locale : Ch. Colter N° : 18

Téléphone : 024/441.43.02 Téléfax :

Parcelle n° : 506 N° ECA : 228

Surface parcelle : 1000 m² Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS : /

Zone selon plan général d'affectation : zone village

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : PARATTE Sarl

Adresse : Ch. d'Eschewat 4 1147 Aulericher

Description de l'ouvrage : abri de terrasse à l'azimut orientable
avec abris

Façades – matériaux : Alu brossé

Toiture – matériaux : pannes orientables en alu

Coût estimatif des travaux : Frs 35'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Sarchy Date : 29.09.2023

Signature(s) : [Signature]

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 505 Fam. Roulet Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : 504 M. Aquet Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : 64 Fam. Guingy Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : 65 Fam. Diarabina Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : 503 Fam. Hauxheak Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : Signature(s) :

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 27.02.2023, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 28.02.2023 au 30.03.2023

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension